

Communiqué de presse

Embargo 20 décembre 2010, 11 h 00

Berne, le 20 décembre 2010

AGENDA DES CONSOMMATEURS 2011 : un programme marqué par les élections fédérales, le développement durable et la vie pratique

Pour la deuxième année consécutive, l'Alliance des organisations de consommateurs présente son agenda des consommateurs pour l'année qui vient. En plus des six thèmes prioritaires qu'elle traitera en 2011, l'Alliance mettra sur pied un projet original pour mettre à profit cette année électorale importante. Les organisations de consommateurs ACSI, FRC et SKS rédigeront en effet une charte des consommateurs pour permettre aux candidats au Parlement fédéral de signifier leur engagement en faveur des consommateurs. Par cette démarche, l'Alliance veut faire inscrire les préoccupations des consommateurs tout en haut de l'agenda politique suisse et en faire un thème électoral.

L'Agenda des consommateurs 2011 en bref:

ELECTIONS FEDERALES 2011 Je sais qui j'élis !

Charte des consommateurs pour les candidats aux élections nationales 2011

Les consommateurs-citoyens ont deux manières de faire entendre leur voix : par leur porte-monnaie et par leur bulletin de vote. Or, actuellement, l'influence économique bien réelle exercée par les consommateurs ne se traduit pas suffisamment en impact politique. Pour que les choses changent, le consommateur-électeur doit donc connaître la position de ses futur-e-s représentant-e-s à Berne en matière de protection des consommateurs.

Le premier objectif de l'Alliance est d'informer les candidats aux élections fédérales 2011 – tous partis confondus - sur les dossiers prioritaires en matière de défense des droits des consommatrices et consommateurs durant la prochaine législature et de les appeler à se déterminer par rapport à ceux-ci.

Le second objectif des organisations de consommateurs est de faire connaître aux consommateurs-citoyens le positionnement des candidat-e-s de leur canton et de leur permettre ainsi, s'ils le souhaitent, de favoriser celles et ceux qui sont prêts à s'engager pour défendre les consommateurs.

AXE POLITIQUE

1. PROTECTION DES PETITS EPARGNANTS Pas de grands risques pour les petits épargnants

La crise financière en 2008/2009 a jeté une lumière crue sur les faiblesses et les injustices du système existant de distribution des produits financiers. Beaucoup de (petits) épargnants ont subi des pertes de placements non négligeables. En 2011, l'Alliance des organisations de consommateurs s'engage pour que la protection des épargnants soit massivement améliorée, d'une part par l'information et la sensibilisation des clients des banques, et d'autre part par l'introduction de règles plus strictes en matière de distribution de produits financiers.

2. ELECTRICITE La comprendre, l'économiser

L'Alliance fait pression sur les entreprises d'électricité pour que celle-ci adopte dans leurs factures une terminologie unifiée, claire et compréhensible par tous. Elle demande en outre la mise en application de tarifs incitatifs, aussi bien au niveau des appareils que de la consommation courante,

Associazione consumatrici e consumatori della Svizzera italiana | Fédération romande des consommateurs | Stiftung für Konsumentenschutz
permettant aux consommateurs de devenir un partenaire actif dans la gestion énergétique. L'Alliance incite les consommateurs à réfléchir sur leur consommation d'électricité et, plus largement, d'énergie et les conseille dans leurs démarches pour adopter au quotidien une attitude plus écologique et plus économique.

AXE ECONOMIQUE

3. TELECOMMUNICATIONS Les problèmes sont connus. Il est temps d'agir.

Le jeu de la concurrence est bridé sur le marché des télécommunications et les plaintes en rapport avec ce domaine représentent la majorité des plaintes que les consommateurs adressent aux permanences des organisations de consommateurs. L'Alliance poursuit donc l'action résolue lancée en 2010 pour améliorer la situation.

4. DECHETS Moins, c'est mieux !

Chaque acte d'achat est lié à la production de déchets. Les prix des divers produits comprennent aussi le coût des emballages qui représentent la majeure partie des déchets domestiques.

L'Alliance veut poursuivre deux objectifs principaux:

- réduire le volume et le poids des emballages des produits en vente en sensibilisant les consommateurs à accorder plus d'attention aux emballages lors de leurs achats et en invitant les producteurs à réduire la quantité d'emballages des produits en vente ;
- prolonger la durée de vie des objets en invitant les producteurs à favoriser des produits démontables et réparables (qualités mises en évidence lors des tests effectués par les organisations de l'Alliance).

AXE PRATIQUE

5. PROTECTION DE LA JEUNESSE En finir avec un jeu business publicitaire

Il est frappant de constater à quel point les enfants et les jeunes sont confrontés de manière intensive à la publicité pour des denrées alimentaires. Ce qui est particulièrement problématique est que des aliments consommés principalement par des enfants et des jeunes fassent l'objet d'un marketing basé sur des allégations de santé, alors que leur composition ne leur permet pas d'entrer dans la catégorie des produits sains, que l'on pourrait recommander. L'Alliance des organisations de consommateurs va montrer le rapport entre publicité, consommation et santé et exiger des règles claires pour ce type de marketing.

6. NANOTECHNOLOGIES Les grands effets de l'infiniment petit

Les nanotechnologies ont envahi notre univers et, comme toute nouvelle technologie, elles ouvrent des perspectives qui paraissent infinies et présentent en parallèle des risques difficiles à évaluer. Comme il est prévu que l'OFSP présente dans le courant de l'année 2011, un rapport au Conseil Fédéral sur l'état et l'impact du plan d'action « Nanomatériaux synthétiques » adopté par ce dernier en 2008, l'Alliance lance un projet d'animation publique et une démarche d'information et de discussion.

Pour de plus amples renseignements:

SKS: Sara Stalder, Geschäftsleiterin : 031 370 24 24

FRC: Mathieu Fleury, Secrétaire général: 021 331 00 90

acsi: Laura Regazzoni, Segretaria generale: 091 922 97 55